



Monsieur le Président de la République,

Permettez-nous, en tant que membres de la société civile iranienne en exil et défenseurs des droits humains, d'attirer votre attention sur la **situation dramatique** qui prévaut aujourd'hui en Iran. Le peuple iranien endure une répression systématique orchestrée par un appareil d'État répressif : exécutions massives, torture, arrestations arbitraires et répression violente de toute contestation pacifique. Ces violations graves des droits fondamentaux sont le fait des forces sécuritaires et militaires du régime, et non du peuple lui-même.

En particulier, la République islamique a perpétré des **massacres** indiscriminés contre des civils désarmés lors de manifestations pacifiques, comme lors du soulèvement de 2022 pour « Femme, Vie, Liberté » et des vagues de répression récentes, au cours desquelles des centaines de personnes ont été tuées par balles ou sous la torture. Le prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, souffrante de graves problèmes cardiaques, reste emprisonnée. Pour étouffer ces crimes et empêcher toute couverture médiatique ou appel à l'aide internationale.

A l'heure où nous vous écrivons, le régime Islamique impose depuis plus de 13 jours un huis clos total en coupant tous les réseaux de communication : Internet, téléphones mobiles et lignes fixes sont paralysés, isolant plus de 85 millions de personnes et facilitant l'impunité des bourreaux, souvent armés par des soutiens étrangers. La République islamique détient le triste record de plus de **2000 exécutions** en 2025, et les vagues d'exécutions pourraient reprendre à tout instant.

Conscients des souffrances déjà infligées à la population par des sanctions économiques générales, nous insistons sur un principe fondamental : toute mesure de pression doit viser **exclusivement** les dirigeants et institutions répressives du régime, sans alourdir le fardeau des citoyens ordinaires.

C'est dans cet esprit de justice ciblée que nous vous appelons à soutenir des actions précises et proportionnées. Nos demandes prioritaires :

- Promouvoir l'inscription du Corps des Gardiens de la Révolution islamique (**IRGC**) et des principaux organes de sécurité et de renseignement iraniens sur les listes des entités **terroristes** ou gravement impliquées dans les violations des droits humains, pour entraver leurs capacités opérationnelles et financières.
- Élargir les sanctions **individuelles** : gel et confiscation des avoirs financiers, biens immobiliers et entreprises-écrans des dirigeants politiques, militaires, sécuritaires, judiciaires et de leurs proches, tout en préservant les échanges essentiels à la vie quotidienne de la population.
- Instaurer des interdictions de visas et de séjour pour les responsables de la répression, afin qu'ils ne puissent jouir en Europe des libertés qu'ils nient à leurs concitoyens.
- **Soutenir** la création et le renforcement de mécanismes internationaux d'enquête (commissions **fact-finding**, collecte de preuves) pour documenter exécutions, tortures, violences contre les femmes, minorités et manifestants, en vue de poursuites judiciaires.
- Interdire strictement les exportations d'équipements de sécurité, technologies de surveillance et outils de contrôle numérique utilisables contre manifestants, journalistes et citoyens ordinaires.





Parallèlement, la France devrait jouer un rôle décisif :

- En **protégeant** les défenseurs des droits humains, journalistes, artistes et intellectuels via des visas humanitaires et asile politique adaptés.
- En appuyant les médias indépendants et l'accès à un **Internet libre** et sécurisé pour les Iraniens.
- En dialoguant régulièrement avec les représentants légitimes de la société civile iranienne, en exil ou sur place, pour amplifier leur voix sur la scène internationale.

Monsieur le Président,

La France, berceau des droits humains modernes, a illuminé le monde par sa Déclaration de 1789, affirmant la liberté, l'égalité et la résistance à l'oppression comme droits imprescriptibles. Aujourd'hui, le peuple iranien, criant « femme, vie, liberté », se tourne vers les nations fidèles à ces valeurs universelles.

En optant pour des mesures ciblées contre les persécuteurs, sans sanctions aveugles punissant les vulnérables, la France honore son héritage et son rôle de champion des droits humains. Au nom de cette tradition et des souffrances quotidiennes des Iraniens, nous vous exhortons à agir avec clarté, courage et détermination.

L'Histoire nous jugera, non sur nos paroles, mais sur nos actes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos très hautes considérations.

Paris, Le 22 janvier 2026,

Association Damavand



www.asso-damavand.fr



[contact @ asso-damavand.fr](mailto:contact@asso-damavand.fr)